



Hyères, le 13 mai 2016

Association loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège Social : Chez M. IGNACE. R

2, Clos du Martinet - 5, rue Edouard BRANLY

83400 HYERES

A Monsieur le Directeur de la DDTM

Préfecture du Var - DDTM

CS 31209

83070 Toulon Cedex

**Objet** : Plan Local d'Urbanisme Hyérois

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie du courrier adressé à Monsieur le Préfet du Var dans le cadre du futur Plan Local d'Urbanisme hyérois.

Je me permets de porter à la connaissance de Monsieur le Préfet, ainsi qu'à celle de vos services, les motifs d'inquiétude des habitants de notre quartier concernant l'urbanisation prévue des 28 hectares de la ZAC des Rougières à HYERES, en l'absence actuelle :

- d'études d'impact sur les réseaux pluvial et routier démontrant la faisabilité de ce projet d'urbanisation,
- de Schéma Directeur Pluvial,
- de Plan de Prévention du Risque Inondation.

Dans ce contexte, je sollicite de votre part un rendez-vous afin que nous puissions, les membres du bureau de notre CIL et moi-même, vous exposer plus en détail les problématiques de notre quartier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma respectueuse considération.

Reynold IGNACE  
Président du CIL du quartier des Rougières